

D 2022 09 05 051

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 9 MAI 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE, Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

17. Marchés publics – Avenant n°1 au lot n°2 du marché de travaux de la rue de Bézoud / carrefour RD 1005

Le marché de travaux de l'aménagement du carrefour RD1005 / Rue de Bézoud et des abords de la Mairie a été attribué en Conseil Municipal du 21 juin 2021.

Le présent avenant n°1 concerne le lot n°2 – Revêtements bitumeux, bordures et signalisation attribué à l'entreprise EUROVIA Alpes.

Au vu de l'avancement du chantier, les principales modifications concernent les points suivants :

- Un linéaire complémentaire de bordures mises en œuvre sur la rue de Bézoud ainsi que la réalisation d'un mur de type SOMALBO sur le « tourne à gauche »
- Un changement technique de réalisation du « tourne à gauche » suite à la découverte de la couche de forme de la route départementale en grave ciment. Cela a amené à réaliser un rabotage pour le lot 2 au lieu d'une démolition de la couche de forme pour le lot 1 ainsi que la mise en œuvre d'une formulation d'enrobé différente de celle prévu au marché (GB4)
- Des modifications de typologie d'enrobés avec une surface complémentaire au droit de la place de la Mairie.

Le montant de ces modifications s'élève en plus-value à 9 691,76€ HT soit 11 630,11€ TTC.

Le nouveau montant du marché du lot n°2 – Revêtements bitumeux, bordures et signalisation s'élève à 303 293,60€ HT soit 363 952,32€ TTC.

Vu l'avis de la commission MAPA du 2 mai 2022 qui s'est prononcée favorablement à la signature de cet avenant,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** la proposition d'avenant n°1 lot n°2 – Revêtements bitumeux, bordures et signalisation du marché de travaux de l'aménagement du carrefour RD1005 / Rue de Béjoud et des abords de la Mairie.

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°2 – Revêtements bitumeux, bordures et signalisation du marché de travaux de l'aménagement du carrefour RD1005 / Rue de Béjoud et des abords de la Mairie.

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022

Affiché le : 13 mai 2022

Par délégation du Maire

Olivier GUICHARD

1^{er} adjoint